

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1943

présenté par
M. Véran

ARTICLE 10

À l'alinéa 41, après le mot :

« centrale »,

insérer les mots :

« des organismes de sécurité sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.